

## Vote par procuration — Nouvelle-Calédonie<sup>1</sup>

1 Formulaire à utiliser si vous et/ou la personne à qui vous donnez procuration êtes inscrit sur une liste électorale néo-calédonienne.

### Vos informations

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : J J / M M / A A A A Sexe : F M

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Vous êtes inscrit sur la liste électorale (cochez une case uniquement) :  
de la commune de : \_\_\_\_\_

Département ou collectivité : \_\_\_\_\_

1 Pour Paris, Lyon, Marseille, indiquer aussi l'arrondissement.

consulaire<sup>3</sup> de : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

### Votre procuration

Vous pouvez cocher la case 1 pour établir une procuration, la case 2 pour résilier une procuration, ou cocher les deux cases.

#### 1. Vous donnez procuration pour voter à votre place à :

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : J J / M M / A A A A Sexe : F M

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Qui est inscrit sur la liste électorale (cochez une case uniquement) :  
de la commune de : \_\_\_\_\_

Département ou collectivité : \_\_\_\_\_

1 Pour Paris, Lyon, Marseille, indiquer aussi l'arrondissement.

consulaire<sup>3</sup> de : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Cette procuration est valable (choisissez « Pour l'élection » ou « Jusqu'au ») :

Pour l'élection : \_\_\_\_\_ du : J J / M M / A A A A  
Type d'élection Date du premier tour

Pour le premier tour

Pour le second tour (cochez une ou deux cases)

Jusqu'au<sup>4</sup> : J J / M M / A A A A

#### 2. Vous résiliez à la date de signature de ce document toute procuration que vous avez établie précédemment :

Votre signature : \_\_\_\_\_

### Cadre réservé à l'administration

Nom et prénom de l'autorité ayant établi la procuration :

Cochez la case correspondante :

Police nationale

Gendarmerie nationale

Tribunal

Consulat

Fait à : \_\_\_\_\_ Signature et cachet de l'autorité : \_\_\_\_\_

Le : J J / M M / A A A A

1 Ce formulaire est émis par le ministère de l'Intérieur. Code électoral, articles L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 80.

2 Cette information est facultative. Votre mairie ou consulat pourra vous contacter en cas de besoin.

3 Case à cocher uniquement pour les électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire.

4 La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an pour les électeurs inscrits sur une liste électorale communale et de trois ans pour les électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

ADRESSE COMPLÈTE DE LA MAIRIE DESTINATAIRE

Plier dans ce sens



## Récupéré à conserver par le demandeur

❗ Pour être valide, ce récépissé doit être présenté pour signature à l'autorité établissant la procuration.

### Le demandeur

Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
Prénom(s) : \_\_\_\_\_

### 1. A donné procuration pour voter à sa place à :

Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Cette procuration est valable (choisissez « Pour l'élection » ou « Jusqu'au ») :

Pour l'élection : \_\_\_\_\_ du : J J / M M / A A A A  
Type d'élection Date du premier tour

Pour le premier tour

Pour le second tour (cochez une ou deux cases)

Jusqu'au<sup>1</sup> : J J / M M / A A A A

### 2. A résilié à la date de signature de ce document toute procuration qu'il a établie précédemment.

#### Cadre réservé à l'administration

Nom et prénom de l'autorité ayant établi la procuration : \_\_\_\_\_

Cochez la case correspondante : Police nationale Gendarmerie nationale Tribunal Consulat

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : J J / M M / A A A A

Signature et cachet de l'autorité :

<sup>1</sup> Conformément à l'article 6-1-e du Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (RGPD), les données personnelles collectées par le présent formulaire sont traitées par l'État, représenté par le Haut-Commissariat en Nouvelle-Calédonie. Les agents habilités de la mairie ou du consulat concerné ont également accès à vos données pour traiter votre demande.

Vos données sont conservées pendant une durée d'un an à compter de la date de fin de validité de la procuration. Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits d'accès et de rectification de vos données. Vous pouvez les exercer auprès du Haut-Commissariat en Nouvelle-Calédonie, par message électronique à l'adresse suivante : donnees-personnelles@nouvelle-caledonie.gouv.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : Haut-Commissariat en Nouvelle-Calédonie, 1 Avenue du Maréchal Foch, 98800 Nouméa. En dernier recours, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).